



Frais de banque suite remboursement crédit immo

Par **moumoon**, le **04/08/2011** à **14:34**

Bonjour,

voilà je viens de revendre ma maison pour laquelle j'avais contracté un prêt chez le CIC. le notaire les ayant contacté au préalable pour connaître le montant exacte dû (capital + intérêt) à la date de la vente du 28/05 pour établir les chèques correspondants. le CIC a donc reçu un chèque de ce montant avec une soit disant date de valeur au 30/05... je vous passe le détail de tout ce qui s'est passé sur mes comptes avec ce montant.

mais au final j'ai dû payer 140 euros d'intérêts supplémentaires, car leur système étant bloqué en fin de mois, il n'est pas possible d'enregistrer de remboursement anticipé jusqu'au 5 du mois, donc les intérêts courent pendant ce temps et c'est le client qui doit les supporter.

c'est la réponse que j'ai eu de la directrice d'agence.

il m'a également été prélevé 300 euros de frais de levée d'hypothèque (pour une simple notification au notaire), cette somme n'étant pas mentionnée dans le contrat, on m'a ensuite dit que cela figurait dans le tarif que l'on reçoit chaque année avec une multitude d'informations non intéressantes, que j'ai ensuite contrôlé, et sur le document il est stipulé qu'il fallait consulter son conseiller pour avoir le tarif de cette opération.

voilà cela fait donc 440 euros de frais qui viennent s'ajouter à la longue liste de frais que la revente et achat de maison suscite.

pourriez-vous me dire si j'ai un recours pour ces 2 opérations?

merci d'avance